COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2027-2029

Chelsea, le 10 novembre 2026 – Lors d'une séance extraordinaire tenue le 9 novembre 2026, le conseil municipal a adopté le Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2027-2029.

Ce plan regroupe les projets que la Municipalité prévoit réaliser au cours des trois prochaines années, afin d'en planifier la réalisation dans le temps et de les financer à partir de diverses sources. Il traduit les intentions du conseil municipal en matière d'investissements.

Le PTI 2027-2029 est estimé à 40,92 M$ divisé en phases annuelles comme suit :

Année	Montant
2027	16,78 M$
2028	13,92 M$
2029	10,23 M$
Total	**40,92 M$**

Faits saillants du PTI 2027-2029

- 22,10 M$ pour les usines d'eaux usées et d'eau potable
- 7,53 M$ pour les bâtiments municipaux et les acquisitions de terrains
- 6,18 M$ pour l'infrastructure routière et la sécurité
- 2,77 M$ pour la prise en charge des opérations de collecte des matières résiduelles
- 2,07 M$ pour les parcs, les terrains sportifs et les sentiers
- 250 000 $ pour de l'équipement divers

Répartition des sources de financement

- 19,00 M$ en emprunts à la charge de l'ensemble des contribuables;
- 8,80 M$ en emprunts de secteur, à la charge des propriétaires des secteurs qui bénéficient des travaux;
- 11,70 M$ en subventions anticipées;
- 1,42 M$ provenant d'autres sources (fonds de roulement, fonds de parcs et terrains de jeux, etc.).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Demandes de subventions déposées en 2026 pour 2027
Afin de maximiser le financement externe et de limiter l'impact financier sur les contribuables, la Municipalité a déjà déposé plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre des programmes suivants :

- **PRIMEAU :** Programme d'infrastructures municipales d'eau (gouvernement du Québec)
- **FIERH :** Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations
- **Véloce III (volets 1 et 2) :** Programme d'aide aux infrastructures de transport actif
- **PAVL :** Programme d'aide à la voirie locale

L'obtention de ces aides financières sera un levier important pour la réalisation de plusieurs projets inscrits au PTI et contribuera à réduire le recours à l'emprunt. Certains projets demeurent d'ailleurs conditionnels à leur obtention.

Citation :
« *Avec ce PTI, le conseil a fait le choix de recentrer nos investissements sur l'essentiel. Nous avons retenu des projets que notre équipe a la capacité de mener à terme, qui nous permettent de respecter nos obligations, notamment à l'égard de nos usines d'eau potable et d'eaux usées, et qui tiennent compte de la capacité de payer des contribuables. C'est un retour aux services essentiels que les citoyennes et citoyens sont en droit d'attendre de leur municipalité* », a déclaré le maire de Chelsea, Brian Nolan.

-30-

Information
Cédric Williams
Responsable des communications
Municipalité de Chelsea
communications@chelsea.ca
819 827-1124 poste 215